

Le programme des régions ressources appliqué à Asbestos

# LES TRAVAILLEURS DE LA MINE JEFFREY REÇOIVENT UN COUP DE POUCE FINANCIER DE QUÉBEC

Par JACQUELINE DE BRUYCKER

Même si Asbestos ne fait pas partie des régions ressources, les quelque 270 travailleurs de la Mine Jeffrey mis à pied à la suite de la suspension pour une période indéterminée des activités minières ont néanmoins pu bénéficier du Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources.

Annoncé en novembre dernier par le député de Richmond, Yvon Vallières, alors président du caucus du gouvernement, ce coup de pouce financier de Québec permet aux travailleurs de demeurer dans la région où ils occupaient leur emploi, de conserver leurs avoirs et d'éviter de faire appel à l'aide financière de dernier recours, l'aide sociale. Mis en place en 2003, ce programme s'adresse aux personnes qui ont perdu définitivement leur emploi ou qui ont été mises à pied pour une période prévue d'au moins six mois à la suite d'un licenciement collectif dans une région ressource désignée.

Lors de son annonce, le député Vallières a souligné le caractère exceptionnel de cette aide qui se justifie par la situation difficile à laquelle est confrontée la région d'Asbestos, dont l'économie reposait en grande partie sur les activités de la Mine Jeffrey. « Dans un tel contexte, a-t-il ajouté, la priorité du gouvernement est de soutenir financièrement les travailleurs touchés par cette fermeture ainsi que leur famille, tout en mettant à leur disposition les mesures et les services d'Emploi-Québec afin de favoriser leur réintégration au marché du travail. »

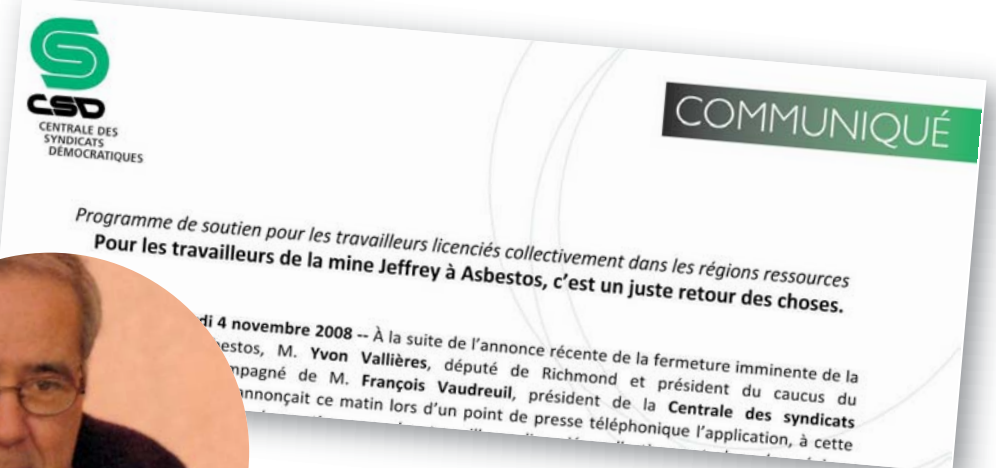


Rodrigue Chartier

C'est avec satisfaction que la nouvelle a été accueillie par Rodrigue Chartier, président du Syndicat national de l'amianté d'Asbestos inc., affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

« Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, s'est montré des plus sensibles à la réalité que vivent les travailleurs de la Mine Jeffrey, il a agi très rapidement en réponse à nos demandes. Dans la période difficile que nous traversons, sa décision d'appliquer à Asbestos le programme des régions ressources va permettre à plusieurs d'entre nous de pouvoir compter chaque mois sur un certain revenu sans être obligés de nous départir de nos biens. » Et, il espère que cette aide gouvernementale pourra être renouvelée l'an prochain, en 2010.

Pour le président de la CSD, François Vaudreuil, il s'agit là d'un juste retour des choses, une façon pour Québec de reconnaître la contribution que les travailleurs de la Mine Jeffrey ont apportée à la société tout au long de leur vie et de les aider à passer au travers de ces temps difficiles.



## ET OTTAWA

Si Rodrigue Chartier se réjouit de l'aide financière apportée par Québec, il ne cache pas sa déception et sa frustration vis-à-vis le gouvernement fédéral, qui fait toujours la sourde oreille aux revendications des quatre centrales syndicales (CSD, CSN, CSQ et FTQ) qui, depuis plusieurs années, ne cessent de réclamer la mise sur pied d'un programme de soutien du revenu pour les travailleuses et les travailleurs âgés de 55 ans et plus victimes de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprise (PSRPTA).

« Je suis en colère face à l'inaction d'Ottawa. Budget après budget, on s'attend à ce que le gouvernement fasse l'annonce d'un tel programme, mais il n'y a jamais rien pour les travailleurs âgés. Aujourd'hui, plus que jamais, le temps presse, les pertes d'emploi s'accroissent, mais ça ne semble pourtant pas inciter le gouvernement Harper à agir, ça ressemble à du mépris envers les travailleurs », déplore-t-il.

Selon lui, un programme de soutien du revenu pour les travailleuses et les travailleurs âgés leur permettrait de vivre leur retraite avec dignité sans avoir à gruger leurs avoirs, souvent durement acquis.

• • •